



Non prise en compte d'une résiliation

Par **pallace**, le **20/10/2009** à **17:49**

Bonjour,
mon fournisseur d'accès à internet ne prend pas en compte ma résiliation malgré 3 envois en recommandé (avis de réception reçu)

Je ne sais pas quoi faire et je me demande donc qu'elle action juridique je peux engager (quels coûts et quelles chances de gagner)

Mon 1er objectif est bien sûr de faire résilier cet abonnement.

merci par avance de votre réponse.

Par **jeetendra**, le **20/10/2009** à **19:59**

[fluo]DGCCRF DE L'ORNE[/fluo]
Cité Administrative - Place Bonet
61013 ALENCON Cedex
Tél. 02 33 82 30 60

bonsoir, il y a manifestement abus, mauvaise foi de la part de votre fournisseur d'accès à internet, il ne donne pas de suite, ne tient pas compte de votre demande réitérée de résilier votre abonnement internet, [fluo]vous n'êtes pas engagé à vie quand même[/fluo], contactez la dgccrf à Alençon, ils vous aideront, bonne soirée à vous.